



Jean-Marc Cleyrat a pu investir dans quatre bâtiments en préservant son patrimoine.
C.-Y. YVARD

→ AQUITAINE (DORDOGNE)

« J'ai limité mon cautionnement »

À 45 ans, Jean-Marc Cleyrat est devenu producteur de volailles tout en préservant son patrimoine. Il a bénéficié de dispositifs complémentaires aux emprunts.

Jean-Marc Cleyrat connaît bien le milieu agricole. Fils d'exploitants de la vallée de la Vézère en Dordogne, il a d'abord choisi une autre voie : celle du salariat. Puis à 45 ans, il a eu envie d'autre chose. « J'ai été salarié pendant vingt ans, mais j'avais conservé les terres de mes parents avec une production de noix et un petit troupeau allaitant. »

Depuis un an, il est exploitant à titre principal à Aubas. Il est devenu producteur de poulets labels, en pleine crise d'influenza aviaire. « J'ai commencé à me renseigner début 2015 sur la viabilité d'un tel projet. Rapidement, je me suis orienté vers une production de poulets labels. Les deux coopératives du secteur cherchaient de nouveaux éleveurs. Je pouvais gérer seul cette activité, mon épouse travaillant à l'extérieur. Mon idée de départ était de créer un ou deux bâtiments. »

CAUTION MUTUELLE

Jean-Marc Cleyrat est accompagné par la chambre d'agriculture pour son installation. Au final, son dossier prévoit quatre bâtiments de 4 400 poulets chacun, en bande unique. Sa produc-

tion principale est complétée par une production de 4 ha de noyers et un troupeau allaitant sur 45 ha de SAU. Le démarrage de l'activité prendra du retard en raison de la grippe aviaire et ne débutera qu'en août 2016. L'investissement est de 345 000 € avec les équipements. « Comme j'avais peu d'apport personnel, j'ai bénéficié d'un prêt d'honneur d'un montant de 20 000 € auprès de Périgord initiative. Cette somme m'a permis d'obtenir deux prêts auprès du Crédit agricole : le premier d'un montant de 155 000 € sur 15 ans, et le second de 110 000 € sur 8 ans. » La banque exige des garanties. Mais pour l'agriculteur, il était hors de question de mettre en péril le patrimoine familial.

« À 45 ans, je voulais limiter les risques. Prendre une hypothèque sur une partie du foncier et les bâtiments de production, j'étais d'accord. Mais je voulais préserver le reste. » La solution a été trouvée grâce à l'intervention de la Siagi, une société de caution mutuelle pour les petites entreprises. Elle a offert une garantie à hauteur de 30 % du montant des prêts. « Sans cela, j'aurais laissé tomber mon projet », avoue Jean-Marc.

Claude-Hélène Yvard

→ AUVERGNE (CANTAL)

Une filière bois dynamique et pédagogique

La communauté de communes du Pays de Murat (désormais fusionnée au sein de Hautes-Terres Communauté) a investi dès 2007 dans un réseau chaleur bois. Le réseau chauffe sept bâtiments communaux (écoles, collège, lycée



M. ROQUE

professionnel ou encore piscine). Il permet de réaliser une économie annuelle de 350 tonnes d'énergie fossile estimée à 56 000 € et divise par quatre l'émission de gaz à effet de serre. L'initiative a dynamisé toute une filière de scieries locales et d'entreprises de deuxième transformation. Une salle pédagogique ouverte aux scolaires et au grand public détaille toutes les étapes depuis l'abattage d'un arbre jusqu'à la distribution de la chaleur.

→ LANGUEDOC-ROUSSILLON (GARD)

Le nombre d'installations a chuté

En trois ans, le nombre d'installations a chuté de 50 à 21 par an. Jeunes agriculteurs, avec l'appui de la DDTM et de la MSA, a mené l'enquête auprès des agriculteurs ayant cessé leur activité entre 2013 et 2015. 30 % ont trouvé un repreneur dans la famille et 20 % en dehors du cadre familial. Certains avaient un repreneur mais n'ont pas voulu transmettre, jugeant leur exploitation trop petite pour en vivre. 23 % ont vendu leurs terres en dehors de l'agriculture. JA va faire des propositions pour faciliter les contacts avec les repreneurs potentiels, en amont de la cessation.

→ BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Traire plus et gagner moins

En dépit d'une hausse moyenne de productivité de 20 000 litres de lait par UMO entre 2010 et 2015, le revenu disponible par travailleur a baissé dans six des huit systèmes laitiers de la région, réunissant lait standard et AOP. Une étude des réseaux Inosys et Galacsy, en partenariat avec la Draaf, identifie cette réalité. Malgré la hausse du prix du lait de 2010 à 2014 (entre 41 et 66 €/1 000 l), les EBE baissent à cause des charges opérationnelles et d'annuités liées à de nouveaux équipements.



C. FANMALI

→ CENTRE-VAL DE LOIRE

8 millions d'euros en soutien aux céréaliers

Le 15 mars, la région Centre-Val de Loire et les acteurs de la filière (chambres d'agriculture, coopératives, négociants, banques, syndicats ou encore centres de gestion) ont signé un nouveau « Cap filière » grandes cultures. Ils débloquent 8 millions d'euros, sur quatre ans, pour renforcer le secteur des grandes cultures. Nouveauté, les céréaliers peuvent bénéficier, dès à présent, du fonds de garantie des prêts de la Région Centre (Siagi). La filière réfléchit également à la mise en place d'une caisse de péréquation pour faire face aux années difficiles.